

RÉVISION STATUTAIRE DE L'INDICE QUÉBEC FAIBLE VOLATILITÉ

20 Avril 2018

Conformément à la politique de suivi et de maintien de l'indice, nous avons procédé le 20 Avril 2018 à la révision des pondérations des titres admissibles à l'inclusion dans l'Indice – Québec Faible Volatilité 15. À cette occasion, les volatilités réalisées au cours des 252 derniers jours pour l'ensemble des titres composant le nouveau portefeuille de l'Indice Québec IQ-30 ont été révisées.

Dans le tableau qui suit, vous trouverez la liste des sociétés qui font leur entrée et celles qui sortent de cet indice. Les changements apportés aux pondérations s'appliqueront à partir du lundi 14 Mai 2018.

INDICE – QUÉBEC FAIBLE VOLATILITÉ 15

Sociétés qui font leur entrée	Sociétés qui sortent
BMO Inc.	Banque Laurentienne du Canada
Groupe WSP Global Inc	Cogeco Câble Inc.
Industries Lassonde Inc.	Metro Inc.
Saputo Inc.	Molson Coors Brewing Company

N.B. : Vous pouvez télécharger à partir du site du CASIQ deux fichiers en format PDF dans lesquels vous aurez les nouvelles pondérations qui seront appliquées à compter du 14 Mai 2018.